

**Les migrations maghrébines en France :
Lecture statistique à partir de l'enquête emploi 2012 de l'INSEE**

Maghreb migration in France: statistical reading from the employment survey 2012 (INSEE)

Hammouda Nacer-Eddine¹, Outaleb Naima^{2,*}

¹Centre de recherche en économie appliquée au développement (Algérie),

²Faculté des sciences humaines et sociales, Université Djilali Liabes (Algérie),

Date de réception : 29/09/2019; Date de révision : 21/05/2020 ; Date d'acceptation 16/09/2020

Résumé : Estimer les migrations maghrébines en France est souvent confronté au manque remarquable des statistiques. L'objectif de cet article est d'analyser cette migration à travers les résultats de l'enquête emploi 2012 de l'INSEE comme source principale afin de nuancer beaucoup d'a priori véhiculés sur la migration Maghrébine vers la France. Nous avons montré que pour les pays du Maghreb, ces statistiques ne distinguent pas clairement entre les immigrés et les non immigrés. Enfin, Les résultats de cette enquête confirme que les maghrébins immigrés (lieu de naissance et nationalité) en France depuis les années 60 jusqu'à l'année 2012 représentent la catégorie la plus fragile quant à la précarité à la fois de la scolarisation et de l'emploi et d'être eu au chômage en France.

Mots-clés : Enquête emploi 2012 de l'INSEE ; France ; Immigrés ; Migrations maghrébines ; Statistiques.
Codes de classification Jel : J61, C81, C42, J15

Abstract: Estimating Maghreb migrations in France is often confronted with the remarkable lack of statistics. The aim of this article is to analyze this migration through the results of the employment survey in 2012 (INSEE) as the main source in order to nuance a lot of a priori conveyed on the Maghreb migration to France. We have shown that for the Maghreb countries, these statistics do not distinguish clearly between immigrants and non-immigrants. Finally, the results of this survey confirm that the Maghreb immigrants (place of birth and nationality) in France from the 1960s to the year 2012 represent the most fragile category in terms of the precariousness of schooling, education and employment in France.

Keywords: Employment Survey 2012 INSEE; France; Immigrants; Maghreb migrations; Statistics.

Jel Classification Codes : J61, C81, C42, J15

I. Introduction :

Le contexte migratoire de ces dernières années, surtout entre les deux rives de la méditerranée, a placé la question des migrations au centre des débats tant des institutions internationales et régionales que dans le monde académique. L'objectif que nous nous sommes assignés dans ce papier est d'actualiser l'image de la migration maghrébine en France à travers une analyse secondaire des données collectées à travers l'enquête emploi 2012 de l'INSEE comme source principale et en analysant d'autres sources connexes. Il s'agit d'une enquête en continu que réalise l'INSEE sur un échantillon renouvelable partiellement de 108 000 personnes de 15 ans et plus réparties dans 58 000 ménages enquêtés chaque trimestre. Le regain d'intérêt pour les questions concernant les migrations en France de la part des médias en brossent une situation caricaturée qui ne résiste pas à une investigation statistique approfondie. Et souvent des chercheurs reprennent ces données médiatisées sans s'assurer de la fiabilité de leurs sources ou que leurs lectures s'en est faite convenablement.

* Auteur correspondant, e-mail: outalebnaima10@gmail.com

D'abord, on aborde les différentes sources comptabilisant les immigrés en France notamment les maghrébins afin de mettre l'accent sur la qualité des statistiques qui traitent les migrations maghrébines. Ensuite, on aborde la confusion statistique, souvent faite, entre pays de naissance, nationalité et migrant. L'interprétation des statistiques nous renvoie vers l'explication et la recherche du vrai poids de l'immigration maghrébine en France qui est un point essentiel pour dévoiler l'intensité des migrations dans un contexte de statistiques souvent dite incomplètes et polémiques. Enfin, on expose une vue générale sur les caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population d'origine maghrébine en France à travers les résultats de l'enquête emploi de 2012.

II. Les différentes sources comptabilisant les flux migratoires en France :

La France est un des vieux pays d'immigration mais le poids réel de la migration est minimisé avec le temps du fait de l'application du droit du sol entraînant l'acquisition de la nationalité française rendant plus flou l'impact réel du phénomène. Ce pays a accueilli des vagues des migrants venus de différents pays d'Europe puis du Maghreb et enfin d'Afrique subsaharienne et d'Asie. L'immigration maghrébine occupe une place prépondérante depuis les années 50 (Alain. Gérard, 1977, p405).

Au début des années 2000, l'apport migratoire représente 40% de la croissance de la population française, ce qui laisserait la France dans les derniers pays d'Europe par l'importance de l'immigration (Héran. F, 2004, p1). Le caractère administratif et parcellaire du système statistique français en matière de flux migratoires constitue un premier obstacle à leur analyse sur longue période. Le deuxième obstacle est la politisation de la question de l'immigration (Cornuau F et Dunezat X, 2010, p4). En effet, les statistiques disponibles sont issues de la base de données supranationale d'Eurostat mais aussi des bases de données nationales couvrant des périodes assez courtes.

Une première lecture des statistiques issues d'Eurostat pour la période (2006-2014) concernant les flux migratoires représentées par le graphe N°1, nous permet de relever quelques constats. Le graphe N°1 indique qu'après 2009, il y a un regain d'immigration en France avec une augmentation continue jusqu'en 2014. Malheureusement la base de données d'Eurostat ne contient pas l'origine de ces flux, bien que les origines de ces immigrations en France soient souvent les pays maghrébins. Des écrits renforcent cette hypothèse en indiquant que la nationalité des personnes migrantes a fortement évolué au cours de la période 1998-2012. Les statistiques concernant les titres de séjours des ressortissants des pays du Maghreb sont les plus nombreux (59 052 personnes en 2013, soit 30,7 % du total) (D'Albis, H et Boubtane, E, 2015, p 501).

Les statistiques d'Eurostat les plus récentes (2017) donnent les mêmes résultats que l'enquête 2012 de l'INSEE en gardant une part qui varie entre 30% et 34% de maghrébins qui ont eu le permis de séjour pour la première fois en France, parmi l'ensemble de titres de séjour délivrés. (Voir Tableau N°1) Avant de lever les ambiguïtés qui peuvent résulter des concepts et plus précisément des définitions adoptées pour comptabiliser les mouvements d'immigration en France, il est indispensable de faire apparaître les difficultés en matière d'enregistrement des mouvements migratoires et de la production des statistiques dans ce pays. L'absence d'un dispositif unique et permanent permettant d'enregistrer les entrées et les sorties en produisant des statistiques d'immigrations précises et fiables (Tribalat, M, 1989, p2) est le principal obstacle. Ce qui existe ce sont des données issues des recensements dits rénovés et des données produites par l'Office des migrations internationales (OMI) et les enquêtes spécifiques qui cherche souvent les caractéristiques des migrants. Il est à noter que les données statistiques migratoires sont souvent issues des données administratives ayant trois origines :

- i) Le dispositif de l'agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations (Anaem) exerce une mission de contrôle sanitaire auprès des ressortissants qui ne sont pas membres de l'Espace Economique Européen (Thierry. X, 2004, p725).
- ii) les données produites par l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) pour traiter les dossiers relatifs aux demandes d'asile. Les deux dispositifs (Omi) et (Ofpra) ont unifié leurs efforts depuis 1994 pour produire des statistiques issues des titres de séjours délivrés par les préfectures en couvrant les entrées régulières d'étrangers de toutes nationalités (Thierry. X, 2004, p725). « *Un titre de séjour est un document administratif qui autorise un étranger à résider sur le territoire français pendant une période déterminée. Il se distingue d'un visa qui est un document autorisant à entrer sur le territoire et à y séjourner peu de temps. Même si, comme expliqué plus bas, certains visas sont aujourd'hui assimilés à des titres de séjour, le principe de base est qu'un titre de séjour est nécessaire pour résider légalement une fois que la date de validité du visa est dépassée.* » (D'Albis, H et Boubtane, E, 2015, p 488).

- iii) Cette unification a donné une troisième source en plus, dite administrative. Elle est dénommée application de gestion des dossiers de ressortissants étrangers en France (AGDREF). Elle concerne les informations sur les titres de séjour et leurs détenteurs. Son objet est « *de gérer les dossiers des ressortissants étrangers en France, depuis la demande de titres de séjour jusqu'à leur délivrance, de contrôler la régularité du séjour des étrangers et de produire des statistiques sur les flux migratoires* » (D'Albis, H et Boubtane, E, 2015, p 489). Cependant, les flux d'entrées et de sorties d'étrangers ayant besoin d'un titre de séjour sont de ce fait plus faibles que les flux migratoires totaux (D'Albis, H et Boubtane, E, 2015, p 488).

De ce fait d'autres sources sont indispensables à utiliser, pour compléter les statistiques migratoires en France, vu leur importance dans divers domaines. Ce qui pousse l'INSEE et l'INED à piloter depuis plusieurs années des enquêtes spécifiques qui donnent des indications et qui produisent également des indicateurs concernant les évolutions des mouvements migratoires internationaux dans ce pays notamment les caractéristiques des migrants. Parmi ces enquêtes nous avons sélectionné l'enquête emploi en continu de l'INSEE de 2012, vu la disponibilité des micro-données. Cette enquête permet de repérer dans l'échantillon les personnes nées à l'étranger ainsi que leur nationalité. La question sur la nationalité d'origine des parents nous permet de repérer les français d'origine Maghrébine.

III. La Confusion statistique entre Pays de naissance, nationalité et migrant dans l'étude des immigrations maghrébines en France

Pour mieux interpréter les statistiques concernant les pays de naissance et la nationalité issues de l'enquête emploi de 2012 en évitant les confusions qui peuvent les entacher, il est indispensable de faire apparaître les notions les plus importantes (un français, un étranger et un immigré) pour mieux cerner les flux migratoires en France. Concernant la nationalité, la définition d'un français est « *française toute personne possédant la nationalité française. La nationalité française se décline en deux sous-catégories : les Français de naissance et les Français par acquisition de la nationalité française. En effet, la nationalité française peut résulter soit d'une attribution par filiation (droit du sang) ou par la naissance en France (droit du sol) soit d'une acquisition à la suite d'évènements personnels (mariage avec un Français, par exemple) ou d'une décision des autorités françaises (naturalisation)* » (Cornuau F et Dunezat X, 2010, p2). L'attribution de la nationalité se fait selon les conditions suivantes : *est française à la naissance, toute personne née d'au moins un parent français (filiation), ou née en France d'au moins un parent lui-même né en France* (double droit du sol, art 23) (Tribalat, M, 1993, p1).

Les résidents en France et non détenteur de la nationalité Française sont considérés donc comme « étrangers », contrairement à ceux qui détiennent une autre nationalité autre que celle française. C'est le cas des binationaux qui sont saisis comme français dans les statistiques de l'INSEE. La législation des pays d'origine permet à ces derniers d'obtenir la nationalité de leurs parents. En effet, concernant les Trois pays du Maghreb, la nationalité se transmet par le père ou la mère et ce quel que soit le pays de naissance.

Le pays de naissance est la variable utilisée dans les bases de données internationales pour saisir la migration internationale et **non la nationalité**, car il s'agit d'une donnée figée non sujette à variation par rapport à des frontières déterminées. L'une des confusions souvent faites provient du fait d'assimiler pays de naissance et nationalité. Sur ce point la définition de l'INSEE est claire : l'ensemble des personnes nées français à l'étranger ne sont pas comptabilisées comme migrantes. En effet, « *l'immigrant sera celui qui entre en France en qualité d'étranger* » (Tribalat, M., 1994, p1) et il doit y résider pendant au moins un an.

L'enregistrement de l'immigrant est fait à travers le fichier informatisé des titres de séjours du ministère de l'Intérieur. De ce fait, un immigrant est défini comme « *toute personne à qui est délivré un titre de séjour d'une durée de validité au moins égale à un an* ». Alors que le terme « Immigrant » fait référence au mouvement, au flux, le terme « Immigré » désigne l'état de la personne après immigration (Tribalat, M., 1994, p1), c'est-à-dire il fait référence au stock. La notion d'immigré, définie en 1992 par le Haut Conseil à l'intégration (HCI) repose sur les critères de nationalité et de lieu de naissance. « Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées » (Cornuau F et Dunezat X, 2010, p2).

Différents cas de figures existent en France vu que la population immigrée ne recoupe pas totalement la population étrangère. En effet, un étranger n'est pas forcément immigré (il peut être né en France) et un immigré n'est pas nécessairement étranger (il peut avoir acquis la nationalité française). De plus, contrairement à la qualité d'étranger, la qualité d'immigré est permanente (Cornuau F et Dunezat X, 2010, p2) et on peut citer les cas suivants :

1. Des étrangers nés à l'étranger et parmi eux les maghrébins nés dans l'un des trois pays maghrébins et qui ont migré en France.
2. Des français nés à l'étranger et parmi eux ceux nés dans l'un des trois pays du Maghreb et qui sont soit retournés en France après la décolonisation soit ils sont nés après une visite ou une autre circonstance et qui ne sont pas comptabilisés comme des immigrés.
3. Des étrangers immigrés en France qui sont devenus des français par acquisition de la nationalité et parmi eux les maghrébins ayant acquis la nationalité française. Nous distinguons plusieurs motifs :
 - 3.a. Naturalisation
 - 3.b. Déclaration (mariage mixte)
 - 3.c. Effet collectif de l'acquisition de la nationalité française des parents concerne leurs enfants mineurs ou par déclaration à 18 ans.
 - 3.d. Réintégration : concerne les ex-français des territoires d'outre-mer devenus indépendants.
4. Les Français dont au moins l'un des parents est de nationalité étrangère. Nous parlerons dans ce cas d'une population d'origine étrangère ou bien issue de l'immigration. Nous avons ainsi pu faire ressortir la population française d'origine maghrébine. Nous n'avons pas d'information sur les grands parents et encore moins sur les arrière grands parents.

Un **immigré** est donc, une personne née étrangère hors de France et résidant en France pour une période relativement longue. Et sur le plan statistique cette personne figure plutôt dans le stock migratoire que dans les flux. Les enquêtes et les recensements comptabilisent mieux les stocks. La question sur la date de la première entrée en France est intéressante mais ne permet pas d'estimer les flux à cause de la mortalité et de la migration de retour.

IV. Le poids de l'immigration maghrébine en France

Dans beaucoup de cas les flux migratoires qui sont devenus des stocks sont estimés en comparant lieu de résidence et lieu de naissance. Ce proxy est important afin de distinguer entre la population migrante et celle sédentaire, mais il faut être vigilant vu que les statistiques du lieu de naissance peuvent être influencées par les effets d'enregistrement tel que la domiciliation et l'effet de retour pour les pays qui sont indépendants. Pour bien vérifier ces effets deux graphes illustrent la répartition de la population née au Maghreb selon l'année de début de résidence en France en prenant en compte le fait d'être immigrée ou non immigrée.

D'après l'enquête emploi de l'INSEE, sur les 50,4 millions de résidents (15 ans et plus) en France au 31/12/2012 on distingue deux grandes catégories de population (Tableau N° 2) :

- la première catégorie représente la population non migrante, estimée à 45,4 millions. Parmi celle-ci nous comptabilisons 43,8 millions nées en France et près d'un million de personnes nées dans l'un des trois pays maghrébins. Les Français nés à l'étranger ne sont pas considérés comme migrants. Il s'agit en particulier des colons Français appelés communément « pieds noirs » repartis en Métropole après la décolonisation notamment au début des années 1960. Nous avons aussi les juifs d'Algérie appelés « israélites indigènes » devenus français grâce au décret Crémieux promulgué en 1870. Dans les bases de données internationales, cette sous population est intégrée dans les statistiques sur les migrations, mais selon les définitions du concept migration de l'INSEE ils ne sont pas considérés comme migrants dans les statistiques françaises.
- La deuxième catégorie représente la population migrante, qui est de l'ordre de 10 % de la population résidente en France, âgée de 15 ans ou plus. Elle est classée selon les lieux de naissance. C'est ainsi que 1,5 millions de personnes nées au Maghreb sont considérées comme immigrées soit 3% du total de la population résidente en France. En plus 30% de la population migrante est née dans un des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) par rapport à un total de 5 Millions d'immigrés résidents en France en 2012.

Globalement si c'est 24% des personnes nées à l'étranger qui ne sont pas considérées comme migrantes car nées françaises, c'est le cas de 39% pour celles nées au Maghreb et de près de la moitié pour celles nées en Algérie (Voir Tableau N°3). Cette remarque est de taille qu'on analyse les statistiques sur les migrations internationales en provenance des pays Maghrébins. En effet, Cela veut dire qu'au moins 39% de ceux provenant du Maghreb et la moitié provenant d'Algérie ne sont pas respectivement Maghrébins ou Algériens. C'est-à-dire que pour les pays Maghrébins on ne devrait pas confondre lieu de naissance et nationalité d'origine. Au vue de ces données, il y a lieu de prendre des précautions lors de l'usage de statistiques sur la migration internationale qui tiennent compte exclusivement du pays de naissance. Ceci est vrai pour les pays du Maghreb et plus particulièrement pour l'Algérie. C'est le cas, par exemple du

rapport de conseil de l'ordre des médecins Français sur les flux migratoires et trajectoires des médecins de 2014 qui parle explicitement de pays de naissance et non de nationalité. Les données de ce rapport ont été souvent reprises par des chercheurs et médias algériens en faisant l'amalgame entre pays de naissance et nationalité.

Le Graphe N°2 indique que pour les trois pays du Maghreb la population immigrée en France a pris de l'ampleur à partir des années 70 en dépassant les 100 milles immigrés notamment pour l'Algérie et le Maroc et en gardant ce rythme durant les années suivantes. Par contre Plus de 600 milles français nés au Maghreb se sont installés en France en 1962 ou avant provenant essentiellement d'Algérie (effet de retour).

Le Graphe N°3 est instructif et nous renseigne sur les mouvements de population (on ne tient compte ni de la mortalité ni des migrations de retour) entre les deux rives de la méditerranée durant la période qui a suivi l'accès à l'indépendance des trois pays et plus tardivement. On voit que le retour des français nés en Algérie durant la période coloniale s'est fait durant les débuts des années 60 et sur une période très courte comparativement à la situation des deux autres pays du Maghreb (Maroc et Tunisie) qui a commencé durant la deuxième moitié des années 50. La principale raison est la nature de la colonisation qu'a subi l'Algérie (une colonisation de peuplement) avec une forte migration de colons de type collectif durant la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle. Par contre, les flux des immigrations maghrébines vers la France étaient souvent individuels suivi par un regroupement familial plus tard, elle s'étale sur une période assez longue.

Notre objectif n'est pas de faire une étude rétrospective de l'histoire migratoire entre le Maghreb et la France mais plutôt de montrer qu'élaborer des statistiques par pays de naissance pourrait nous faire aboutir à des conclusions biaisées si on ne tient pas compte des différences structurelles entre les deux sous populations (français nés à l'étranger notamment au Maghreb et immigrants installés en France). En effet les caractéristiques, en particuliers en terme de niveau d'instruction, des Français nés au Maghreb et des maghrébins non français ayant migré en France, sont différentes.

Nous avons 13 % des personnes âgées de 15 ans ou plus résidentes en France au 31/12/2012 qui sont nées à l'étranger dont 3% au Maghreb. Sur les 2,5 millions de personnes nées au Maghreb seules 1,5 millions sont considérées comme migrantes (soit 60%). De plus, l'immigration vers la France venue des autres pays mis à part les trois pays du Maghreb a un poids considérable avec environ 70% de la population migrante âgée de 15 ou plus résidente en France. Sur les 1,3 millions nés en Algérie seuls 660 milles sont des migrants au sens de la définition de l'INSEE. L'autre moitié sont essentiellement les anciens français d'Algérie (nés français en Algérie) qui sont retournés en France à partir des années 60. Nous avons 40% de la population résidente en France au 31/12/2012 et née au Maghreb qui est considérée non immigrée contre 60% immigrée. Dans cette population immigrée 61% restent étrangers en gardant leur nationalité d'origine contre 39% qui se sont naturalisés.

Ceci est encore plus vrai lorsque nous travaillons sur les trois pays de façon agrégée (voir le Tableau N°4). Donc on peut faire l'hypothèse que pour les migrants, la nationalité d'origine se confond avec le pays de naissance dans le cas des étrangers seulement. Les Maghrébins naturalisés se répartissent comme suit : 43,6% sont Marocains, suivis des Algériens avec 42% et enfin les Tunisiens avec 14,6%. Vue que les naturalisations sont importantes, les estimations des flux migratoires maghrébins à travers la nationalité peuvent encore biaisées les statistiques. De ce fait, il est important de combiner les statistiques concernant la nationalité de leurs parents aussi, la date de leur entrée en France et le pays de naissance d'au moins l'un des deux parents.

Dans la suite nous nous focaliserons sur les caractéristiques de la population d'origine maghrébine résidant en France. L'enquête emploi 2012 de l'INSEE donne des résultats sur la répartition des flux des migrations Maghrébines selon le pays de naissance et selon la nationalité (Voir tableau N° 5). Et pour aller au-delà de la population migrante stricto sensu, nous avons construit **une variable synthétique** (typologie de Maghrébin) avec quatre modalités :

- les maghrébins (nés étrangers dans un des pays du Maghreb ou ayant la nationalité d'un des trois pays).
- Les maghrébins naturalisés (nés étrangers dans un des pays Maghrébins ayant acquis la nationalité française).
- Les français d'origine maghrébine qui sont constitués de l'ensemble des personnes nées françaises (droit de sol) mais dans au moins une des conditions suivantes est remplie : père ou mère nés étrangers au Maghreb, personne de référence ou son conjoint de nationalité maghrébine.
- Les étrangers d'origine maghrébine (étrangers nés au Maghreb n'ayant pas la nationalité d'un des 3 pays) : Cette dernière modalité n'est pas importante numériquement et pourrait être ignorée.

Les trois premières modalités peuvent être considérées comme un critère d'intégration en France, allant du plus faible au plus élevé. Nous utiliserons cette variable dans une régression logistique pour vérifier si elle a un impact réel.

Les données disponibles ne permettent de capter que les originaires du Maghreb de la deuxième génération. En effet seules les origines des parents sont consignées dans l'enquête. Vu l'ancienneté de la migration d'origine maghrébine en France, les descendants de troisième voire de quatrième génération ne devraient pas être négligeables. Seules des enquêtes spécialisées telles que celle sur les trajectoires et origines peuvent saisir le phénomène dans toute sa complexité.

La répartition par sexe de ces différents segments de la population âgée de 15 ans plus est quasi identique. (Voir graphe N°4) Par contre la répartition par âge est fortement nuancée : une base assez large chez les français d'origine maghrébine et un vieillissement de ceux qui ont gardé leur nationalité d'origine. Ces différences vont se répercuter sur l'ensemble des caractéristiques individuelles et socioprofessionnelles.

L'immigration maghrébine en France a connu des évolutions et des changements de profils au fil du temps. En fait ces dernières années les exigences du marché de travail en Europe et en particulier en France conjuguées avec les politiques migratoires répressives et sélectives ont bien marqué et influencé les flux migratoires. En analysant la situation individuelle des quatre catégories de notre typologie, le Tableau N°6 résume les grandes tendances concernant le caractère économique des migrations maghrébines en France. Il indique clairement que les maghrébins (lieu de naissance et nationalité) sont les moins occupés par rapport aux autres catégories avec 35% du total avec un écart de 10 points par rapport à la moyenne. Cela peut s'expliquer par les difficultés que rencontre cette sous-population sur le marché du travail français pour avoir un poste de travail, vu que les pourcentages des chômeurs et des inactifs sont aussi élevés par rapport au total et par rapport aux autres catégories (13,5% et 47,3%) respectivement.

Les inactifs comprennent les jeunes et les personnes âgées de plus de 65 ans. Le nombre d'étudiants est faible (4,1%). Cela veut dire que la population maghrébine migrante et gardant sa nationalité est plus à la recherche d'un emploi. Quant au maghrébins naturalisés le pourcentage des personnes actives est assez important : il est de l'ordre de 54,7% en prenant la première place par rapport aux autres catégories. Tandis que le pourcentage des chômeurs avoisine les 11,3% et celui des inactifs est de 30,5% (il est près de la moyenne générale : 31,4%). Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil est perçue comme donnant plus de chance pour s'insérer sur le marché local du travail.

Par ailleurs et du fait d'une structure par âge très différenciée, la population non migrante connaît le pourcentage le plus faible d'inactifs avec 21,3% et le plus élevé de celui des étudiants avec 19,5% par rapport aux autres catégories. Tandis que 46% de la population est active occupée et 13,1% au chômage. De même le pourcentage d'étudiants est plus élevé (quatre fois plus : 19,5%) pour la catégorie des Français d'origine Maghrébine par rapport aux pourcentages des maghrébins et maghrébins naturalisés. Par contre, les pourcentages de chômeurs dans toutes les catégories sont proches entre elles. Ce qui n'est pas le cas pour les taux de chômage.

L'enquête emploi 2012 de l'INSEE offre l'occasion d'analyser les taux d'activité et les taux de chômage pour les catégories étudiées selon le sexe (Tableau N°7). La situation vis-à-vis de l'activité est très différenciée selon le sexe mais aussi selon la catégorie de population. C'est ainsi que le taux d'activité le plus faible est observée pour celles ayant gardée la nationalité Maghrébine exclusive. De même leur taux de chômage est extrêmement élevé (plus du tiers). Tandis que, les taux d'activité les plus élevés ainsi que les taux de chômage les plus faibles aussi bien pour les hommes que pour les femmes, sont observés chez les Maghrébins naturalisés. Il faut remarquer que c'est parmi eux qu'on retrouve relativement le plus de diplômés du supérieur (21,5%) et le plus de cadres et professions intellectuelles supérieures.

Le Tableau N°8 résume bien la distribution de la population d'origine Maghrébine résidente en France âgée de 15 ans et plus selon les catégories socioprofessionnelles. Cette distribution selon les quatre segments de cette population :

- Chez les maghrébins le pourcentage des ouvriers est le plus élevé avec 22,5% suivi par les retraités avec 17,2% ce qui confirme l'hypothèse du vieillissement de la population migrante maghrébine en France. Les cadres supérieurs enregistrent un faible pourcentage par rapport aux autres catégories de population et aux catégories professionnelles. De plus cette population est la plus exposée au chômage avec un taux de chômage de 28%.
- Concernant la population maghrébine naturalisée, les employés occupent la première place avec un pourcentage de (20,8%) ainsi que les cadres et professions intellectuelles supérieures avec 7,3%. 12,9% des professions intermédiaires sont occupée par la population non migrante en se classant à la première position par rapport aux autres catégories de population étudiées. La catégorie des autres personnes sans activité (inactifs, femmes au foyer, malades de longue durée, etc.) représente 38,4%.

D'après Kateb (2008) les premières vagues d'immigrations en France provenant des trois pays maghrébins se caractérisent par une population souvent venue des zones rurales, elle est souvent analphabète et sans qualification. Elle se dirige vers les chaînes de montage de l'industrie et la construction en priorité. Mais à partir des années 80 une nouvelle vague d'immigration a commencé à prendre l'ampleur avec une catégorie de population instruite venue souvent des zones urbaines. Les statistiques indiquent que pour la période 1990-2002 40% des algériens, 46% des marocains et 57% des tunisiens sont enregistrés comme des cadres, des ingénieurs, et des techniciens (Kateb. K, 2008, p147-148).

Les résultats de l'enquête emploi 2012 de l'INSEE indiquent que ceux qui ont le bac ou un diplôme supérieur, constituent 39,2% pour la population non migrante (français d'origine maghrébine) et 36,4% pour les maghrébins naturalisés. Le pourcentage le plus faible de l'ensemble avec 21,6% se retrouve chez les maghrébins.

Le Tableau N°9 nous donne un aperçu des diplômes détenus par les différentes catégories de la population d'origine Maghrébine. Chez les migrants Maghrébins, plus de 60% n'ont aucun diplôme ou un certificat d'études primaires. En effet, cette sous population est venue du Maghreb sans diplôme d'étude au préalable notamment pour ceux les plus âgés correspondant aux premières vagues migratoires. Même chez la population maghrébine naturalisée 37,8% n'ont aucun diplôme ou certificat d'études primaires contre plus de 60% qui ont au moins un diplôme. L'acquisition de la nationalité a été dictée probablement par l'accès plus facile à une formation professionnelle en France. Quant aux français d'origine maghrébine, ils ont moins de difficulté à poursuivre leurs études par rapport aux autres catégories puisque plus de 70% de cette catégorie ont au moins un diplôme d'étude. 39,2% ont un bac et plus et 33,5% ont soit un CAP, BEP ou Brevet des collèges ou autre diplôme de ce niveau. Tandis que la part de ceux qui n'ont pas de diplôme, est de l'ordre de 27,3%. C'est le plus faible de l'ensemble des catégories étudiées.

Pour éliminer les effets de structure, nous avons réalisé une régression logistique binaire pas à pas sur le risque de chômage chez les actifs Maghrébins au sens large pour déterminer les variables influentes (Tableau N° 10). Il s'avère que la typologie construite est significative quant au risque de chômage qui est beaucoup plus important chez les migrants Maghrébins non naturalisés comparativement aux deux autres catégories (migrants Maghrébins naturalisés et français d'origine Maghrébine). En effet cette variable a été introduite dans le modèle en troisième position, derrière l'âge et le diplôme mais avant le sexe. Les ODD ratios ($\text{Exp}(B)$) sont significatifs. Le chômage touche plus, les plus jeunes, les moins diplômés, les maghrébins et les femmes.

V. Résultats et Discussion :

Les résultats de l'enquête emploi 212 de l'INSEE, qui fait l'objet de ce travail, est cohérente avec l'étude de (D'Albis, H et Boubtane, E, 2015) concernant les statistiques issues des permis de séjours : avec 10% de la population résidente en France âgée de 15 ans **ou plus est migrante** dont un total de 30 % de la population française âgée de 15 ans ou plus nées dans un des trois pays maghrébins (Algérie, Maroc et Tunisie). C'est une population immigrée stricto-sensu.

En effet, Les statistiques sur les flux migratoires sont souvent manquantes et lacunaires entraînant une méconnaissance des chiffres réels et le recours à la facilité du solde migratoire. L'évaluation des immigrations en France est restée problématique (Tribalat, M., 2011, p17). L'enquête emploi 2012 de l'INSEE, comme les recensements de population, permet de saisir le stock de migrants résidents en France à une période de référence. Cette enquête nous a permis d'actualiser l'image de la migration d'origine maghrébine à travers plusieurs variables socio-économiques et démographiques.

VI. Conclusion:

Le débat sur le phénomène migratoire est de plus en plus relayé par les médias. Il n'est souvent pas ou peu documenté du fait de la rareté des sources d'information fiables. Les analystes font souvent appel aux bases de données internationales faute d'investigation scientifique au niveau des pays les plus concernés.

Il s'avère que dans les bases internationales les statistiques sur les migrations sont faites à partir de la confrontation, pays de naissance et pays de résidence. Nous avons montré que pour les pays du Maghreb et en particuliers pour l'Algérie, ces statistiques sont biaisées du fait que les migrations ayant suivi la

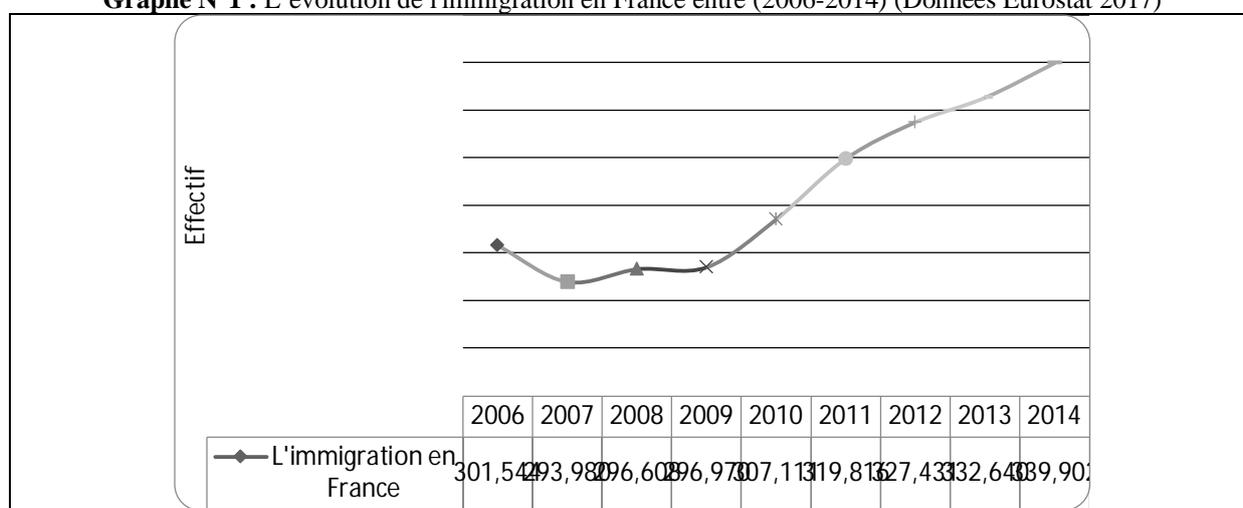
décolonisation sont mises à l'actif des pays nouvellement indépendants. C'est ainsi qu'on peut trouver des flux migratoires de l'Algérie vers des pays n'ayant pas de relations diplomatiques avec ce pays. Il ne s'agit pas d'Algériens mais de personnes nées en Algérie.

Nous avons exploité l'enquête emploi réalisée par l'INSEE en 2012 pour distinguer plusieurs segments de population migrante ou descendants de migrants Maghrébins. Cet exercice nous a permis de nuancer beaucoup d'à priori véhiculés sur la migration Maghrébine vers la France. Les résultats de cette enquête confirment que les Maghrébins immigrés en France qui ont gardé leur nationalité sont les plus susceptibles d'être au chômage par rapport autres catégories d'origine Maghrébine.

La richesse de cette enquête en termes de variables collectées permet d'approfondir notre connaissance sur les migrants d'origine Maghrébine, tant du point de vue de leurs conditions de vie, que du point de vue de leur insertion sur le marché du travail ou de leur intégration dans la société française.

- Annexes :

Graph N°1 : L'évolution de l'immigration en France entre (2006-2014) (Données Eurostat 2017)



Source : La base de données d'Eurostat le 12/03/2017 mis à jour le 08/03/2017.

Tableau N° 1 : Evolution du nombre de permis délivrés en France pour la première fois selon la durée de validité et la nationalité

Nationalité	Durée de validité	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Algérie	12 mois ou plus	25 733	24 567	23 778	23 023	24 847	24 450	24 829	26 297
	Total	26 155	25 461	24 428	23 617	25 413	25 014	25 442	27 491
Maroc	12 mois ou plus	26 812	24 306	23 439	22 938	22 907	24 216	24 996	25 674
	Total	27 797	25 205	24 286	23 726	23 482	24 854	25 844	26 544
Tunisie	12 mois ou plus	9 813	11 762	12 024	11 332	11 598	12 568	13 127	12 894
	Total	10 245	12 314	12 661	11 944	12 237	13 449	14 131	14 011
Total	12 mois ou plus	175 157	183 489	182 253	175 941	180 952	195 753	201 413	205 212
	Total	188 723	200 649	204 321	199 581	199 480	214 346	220 599	226 630
Pourcentage des Maghrébins		34	31	30	30	31	30	30	30

Source : Eurostat, Date d'extraction 12.03.17 Dernière mise à jour 15.11.16

Tableau N° 2 : Répartition de la population résidente en France, âgée de 15 ans ou plus par pays de naissance selon qu'elle soit immigrée ou non

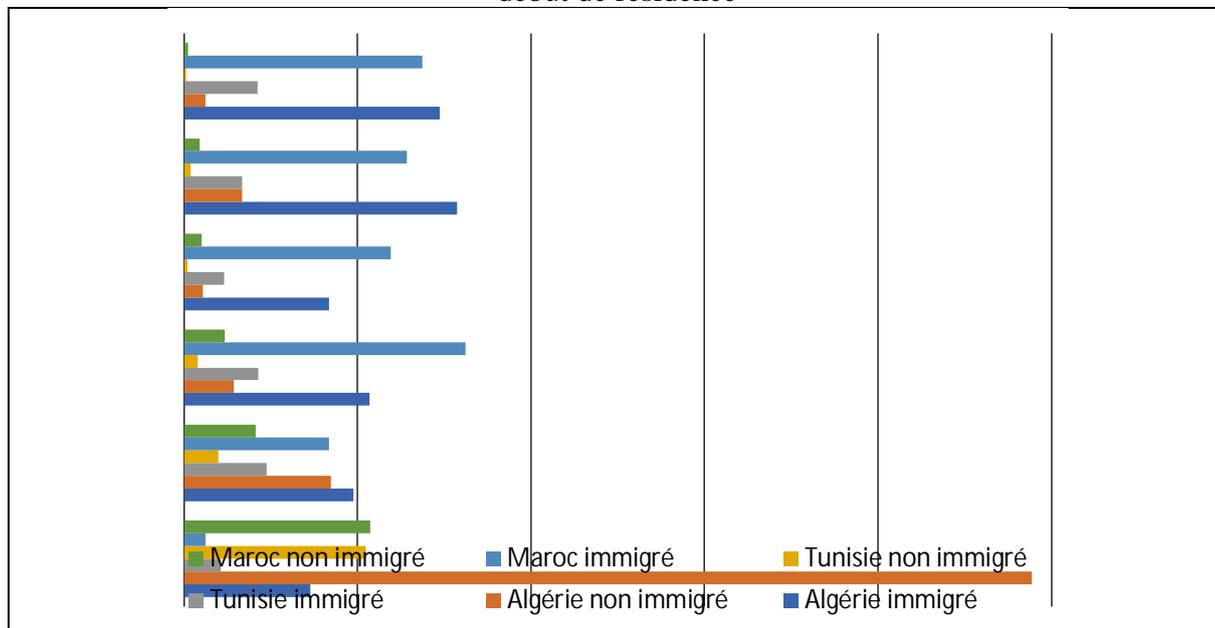
Pays de naissance	Immigré		Non immigré		Total	
	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)		
France	-	-	43 826 382	96,5	43 826 382	86,9
Algérie	665 715	13,3	658 822	1,5	1 324 537	2,6
Tunisie	210 961	4,2	139 440	0,3	350 401	0,7
Maroc	643 028	12,8	193 825	0,4	836 853	1,7
Maghreb	1 519 704	30,3	992 087	2,2	2 511 791	5,0
Autres pays	3 494 445	69,7	579 607	1,3	4 074 052	8,1
Total	5 014 149	100,0	45 398 076	100,0	50 412 225	100,0

Source : Enquête Emploi 2012 de l'INSEE.

Tableau N° 3 : La part de la population née à l'étranger selon le pays de naissance et le statut vis-à-vis de la migration.

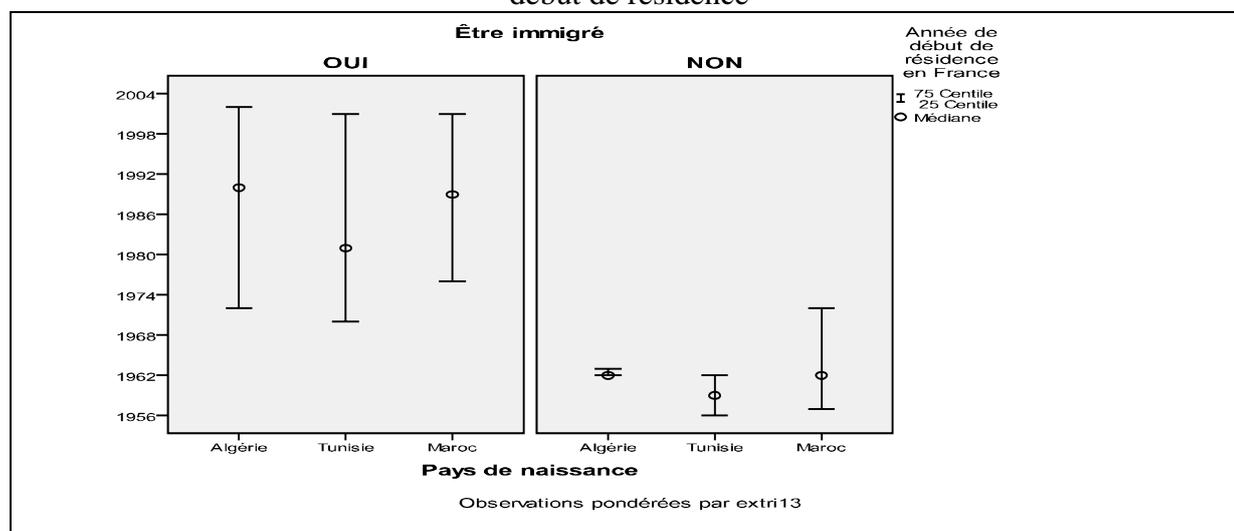
Pays de naissance	Immigré	Non immigré	Total
Algérie	50,3%	49,7%	100,0%
Tunisie	60,2%	39,8%	100,0%
Maroc	76,8%	23,2%	100,0%
Maghreb	60,5%	39,5%	100,0%
Autre	85,8%	14,2%	100,0%
Total	76,1%	23,9%	100,0%

Source : Enquête Emploi 2012 de l'INSEE.

Graphe N°2 : Répartition de la population immigrée née au Maghreb selon l'année de début de résidence

Source : Enquête emploi 2012, INSEE.

Graphe N°3 : Répartition de la population Non-immigrée née au Maghreb selon l'année de début de résidence



Source : Enquête emploi 2012, INSEE.

Tableau N° 4 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus provenant des pays du Maghreb selon leur nationalité au moment de l'enquête

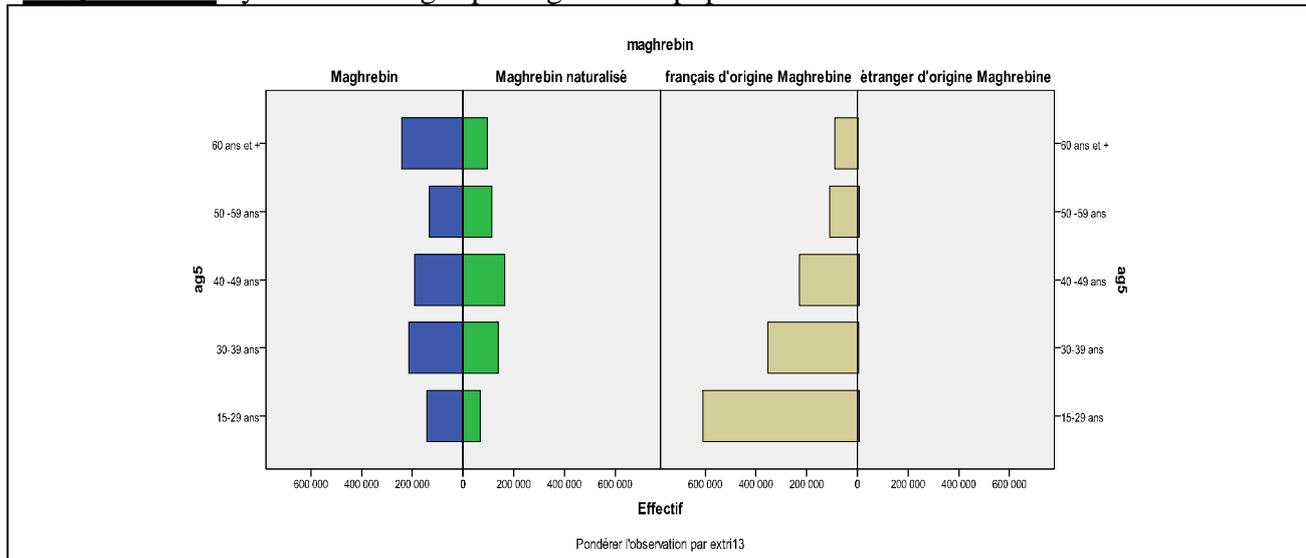
Pays de naissance	Immigrés				Non immigrés		TOTAL
	Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité	% Naturalisé	Etranger	(%)	Français	(%)	
Algérie	248698	18,78%	417017	31,5%	658 822	49,74%	1324537
Tunisie	84642	24,16%	126320	36,1%	139 440	39,79%	350402
Maroc	257365	30,75%	385663	46,1%	193 825	23,16%	836853
Maghreb	590705	23,52%	929000	37,0%	992 087	39,50%	2511792

Source : Enquête emploi 2012, INSEE.

Tableau N° 5 : Répartition de la population d'origine Maghrébine âgée de 15 ans et plus selon le pays de naissance et la nationalité au moment de l'enquête emploi 2012.

Pays de naissance	Maghrébins	Maghrébins naturalisés	Français D'origine Maghrébine	Etranger D'origine Maghrébine	Total
France	10 623	43 482	1 208 820	559	1 263 484
Algérie	410 966	219 057	109 696	4 888	744 607
Tunisie	120 754	73 835	28 160	3 346	226 095
Maroc	374 425	241 890	38 900	8 945	664 160
Autres pays	2 889	7 499	2 672	15 848	28 908
Total	919 657 (31,4%)	585 763 (20 %)	1 388 248 (47,4%)	33 586 (01,2%)	2 927 254 (100%)

Source : Enquête Emploi 2012 de l'INSEE.

Graphe N° 4 : Pyramide des âges par segment de population.

Source : Enquête Emploi 2012 de l'INSEE.

Tableau N° 6 : Répartition de population d'origine Maghrébine résidente en France âgée de 15 ans et plus selon la situation individuelle au moment de l'enquête

Situation individuelle	Maghrébins	Maghrébins naturalisé	français d'origine Maghrébine	Etrangers d'origine Maghrébine	Total
Actif occupé	321809 35%	320163 54,7%	639123 46,0%	14592 43,4%	1295687 44,3%
Chômeur	124156 13,5%	65219 11,1%	178386 12,8%	4541 13,5%	372302 12,7%
Autre chômeur	1128 0,1%	1071 0,2%	3793 0,3%	0 -	5992 0,2%
Etudiant	37648 4,1%	20807 3,6%	270815 19,5%	3934 11,7%	333204 11,4%
Inactif	434918 47,3%	178503 30,5%	296131 21,3%	10518 31,3%	920070 31,4%
Total	919659 100%	585763 100%	1388248 100%	33585 100%	2927255 100%

Source : Enquête Emploi 2012 de l'INSEE.

Tableau N° 7 : taux d'activité et taux de chômage par sexe de la population d'origine Maghrébine résidente en France âgée de 15 ans et plus

Taux	Maghrébins	Maghrébins naturalisés	Français d'origine Maghrébine	Etranger d'origine Maghrébine	Total
Taux d'activité Homme	62,2%	75,0%	64,6%	68,5%	66,1%
Taux de chômage Homme	24,9%	17,1%	23,4%	18,9%	22,3%
Taux d'activité Femme	34,5%	56,4%	54,1%	38,9%	48,4%
Taux de chômage Femme	33,8%	17,2%	20,8%	37,0%	23,0%
Taux d'activité	48,6%	66,0%	59,2%	57,0%	57,2%
Taux de chômage	28,0%	17,2%	22,2%	23,7%	22,6%

Source : Enquête Emploi 2012 de l'INSEE.

Tableau N° 8 : Structure de la population d'origine Maghrébine résidente en France âgée de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012.

CSP	Maghrébins	Maghrébins naturalisés	Français d'origine Maghrébine	Etranger d'origine Maghrébine	Total
Agriculteur	-	0,1%	0,0%	-	0,0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3,1%	5,6%	3,0%	6,7%	3,6%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,9%	7,3%	6,1%	5,9%	5,3%
Professions intermédiaires	3,6%	10,6%	12,9%	5,8%	9,5%
Employés	14,2%	20,8%	18,8%	15,8%	17,7%
Ouvriers	22,5%	20,4%	15,2%	21,4%	18,6%
Retraité	17,2%	12,7%	5,5%	13,2%	10,7%
Autre personne sans activité	36,4%	22,7%	38,4%	31,2%	34,5%

Source : Enquête Emploi 2012 de l'INSEE.

Tableau N° 9 : Répartition de population d'origine Maghrébine résidente en France âgée de 15 ans et plus selon le diplôme

Diplôme	Maghrébins	Maghrébins naturalisés	Français d'origine Maghrébine	Étranger d'origine Maghrébine	Total
Bac et plus ou brevet professionnel ou un autre diplôme de ce niveau	198772	213380	543542	14024	969718
	21,6%	36,4%	39,2%	41,8%	33,1%
CAP, BEP ou Brevet des collèges ou autre diplôme de ce niveau	145425	150738	465516	4911	766590
	15,8%	25,7%	33,5%	14,6%	26,2%
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	575462	221427	379067	14652	1190608
	62,6%	37,8%	27,3%	43,6%	40,7%
Total	919659	585763	1388247	33587	2927256
	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Emploi 2012 de l'INSEE.

Tableau N° 10 : Résultats de la régression logistique binaire :

Les variables utilisées sont:

- **Dipsup** : Diplôme le plus élevé obtenu dans l'enseignement supérieur, **immi** : (pour savoir s'il s'agit d'un immigré par rapport à la définition française), **cstotr** : (Catégorie socioprofessionnelle (niveau agrégé, PCS 2003)), la vague d'émigration est calculé à partir de la variable : **nresid** : Année de début de résidence en France, **DATDIP** : l'année date d'obtention du plus haut diplôme, **Nfr** : Code de nationalité, **Nat28** : Nationalité en 28 postes, **PNAI28** : Pays de naissance en 28 postes. **ATMERC** : Nationalité de naissance de la mère, **NATPERC** : Nationalité de naissance du père.

Variables dans l'équation pour le taux de chômage						
Etape 4 ^d	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Typologie Maghrébin (réf Maghrébin)			90,030	3	,000	
Maghrébin naturalisé	-,476	,063	57,201	1	,000	,621
Français d'origine Maghrébine	-,441	,052	71,240	1	,000	,644
Étranger d'origine Maghrébine	-,003	,199	,000	1	,987	,997
sexe (1) fem vs hom	,117	,044	7,117	1	,008	1,124
Ag5 (réf 15-29 ans)			438,797	4	,000	
30-39 ans	-,801	,057	199,957	1	,000	,449
40 -49 ans	-1,032	,061	283,174	1	,000	,356
50 -59 ans	-1,187	,076	242,013	1	,000	,305
60 ans et +	-1,952	,160	149,674	1	,000	,142
ddipl (réf sans diplôme ou CEP)			355,079	6	,000	

NR	-,391	1,269	,095	1	,758	,676
Diplôme supérieur à baccalauréat + 2 ans	-1,299	,083	247,026	1	,000	,273
Baccalauréat + 2 ans	-1,117	,090	152,689	1	,000	,327
Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	-,583	,065	80,606	1	,000	,558
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	-,291	,061	23,025	1	,000	,748
Brevet des collèges	-,211	,079	7,042	1	,008	,810
Constante	-1,529	,191	64,123	1	,000	,217

a. Variable entrée à l'étape 1 : ag5. b. Variable entrées à l'étape 2 : ddipl.

c. Variable entrées à l'étape 3 : typologie maghrébin. d. Variable entrée à l'étape 4 : sexe

Récapitulatif des modèles			
Etape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox & Snell	R-deux de Nagelkerke
1	13904,843 ^a	,026	,040
2	13463,715 ^a	,058	,088
3	13378,603 ^a	,064	,097
4	13371,499 ^a	,064	,098

L'estimation a été interrompue au numéro d'itération 5 parce que les estimations de paramètres ont changé de moins de ,001.
Source : exploitation de l'enquête emploi 2012 par les auteurs.

-Références:

Alain Gérard (1977) : Les immigrés du Maghreb. Etude sur l'adaptation en le milieu urbain. In Population (french Edition), 32^e Année, N° 2, (Mars-Avril., 1977), pp. 405-410. INED. Paris

Conseil national de l'ordre des médecins Français (2014) : flux migratoires et trajectoires des médecins : situation en 2014, Paris. https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/1akb8r6/flux_migratoires_trajectoires_des_medecins_2014.pdf

Cornuau Frédérique et Dunezat Xavier (2010) : « L'immigration en France : concepts, contours et politiques », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2008/2 | 2008, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 26 juin 2012. URL : <http://eps.revues.org/index3330.html>

D'Albis, Hippolyte et Boubtane, Ekrame (2015) : Caractérisation des flux migratoires en France à partir des statistiques de délivrance de titres de séjour (1998-2013). In Population (french Edition), N°70, (2015/3), pp. 487-524. INED. Paris

Héran François (2004) : Cinq idées reçues sur l'immigration. In Bulletin Population et Sociétés, N° 397 (Janvier., 2004), pp.3. INED. Paris

Thierry Xavier (2004) : Evolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni. In Population (french Edition), Volume 59, (2004/5), pp. 725-764. Publiée par INED. Paris

Tribalat Michèle (1989) : Immigrés, étrangers, français : l'imbroglio statistique, In Bulletin Population et Sociétés, N° 241 (Décembre., 1989), p.4. INED. Paris

Tribalat Michèle (2011) : Immigration et démographie. In Population (french Edition), N°46, (2011/2), pp. 17-32. INED. Paris

Tribalat Michèle (1994) : Mise au point, In Bulletin Population et Sociétés, N° 291 (Juin., 1994), p.6. INED. Paris

Tribalat Michèle (1993) : Attribution et acquisition de la nationalité française, In Bulletin Population et Sociétés, N° 281 (Juillet., 1993), p.4. INED. Paris

Kateb. Kamel (2008) : A qui profitera la « fenêtre démographique » des pays du Maghreb ? In Revue Insaniyat : Regards sur le passé et enjeux de la mémoire, aujourd'hui, N° 39-40/2008, pp.153-139, CRASC. Oran.

Comment citer cet article par la méthode APA :

Hammouda Nacer Eddine et Outaleb Naima (2020) : Les migrations maghrébines en France : lecture statistique à partir de l'enquête emploi 2012 de l'INSEE, El bahith Review, Volume 20 (Numéro 01), Algérie : Université Kasdi Merbah, Ouargla, pp 279-291.